

UNION DES AMATEURS SUISSES D'ONDES COURTES (USKA)



Édition de mars 2026

Règlement de l'Helvetia Contest

(c) 2026 by USKA (Union des Amateurs Suisses d'Ondes Courtes)
(Traduction: Franco Citriniti HB9EDG)

Approuvé par le comité de l'USKA: 9 mars 2026

Table des matières

1	Dispositions générales pour l'Helvetia Contest	3
1.1	Catégorie stations mono-opérateur	3
1.2	Catégorie stations multi-opérateurs	3
1.3	Emplacement.....	3
1.4	Écouteurs (SWL)	3
1.5	Équipement de la station	3
1.6	Règles générales du concours	3
1.7	Abréviations	3
2	Helvetia Contest.....	4
2.1	Date et heure	4
2.2	Objectif du concours	4
2.3	Catégories	4
2.3.1	Real Time Contesting (RTC)	4
2.3.2	Classique	4
2.4	Bandes de fréquences.....	5
2.5	Groupes de contrôle	5
2.5.1	Participants en Suisse	5
2.5.2	Participants à l'étranger	5
2.6	Doubles liaisons	5
2.7	Évaluation des liaisons, multiplicateurs	5
2.7.1	Écouteurs (SWL)	5
2.8	Résultat total.....	5
2.9	Temps de repos pour les stations mono-opérateur	5
2.10	Diplômes et Prix	5
2.11	Les cantons de la Suisse.....	6

1 Dispositions générales pour l'Helvetia Contest

1.1 *Catégorie stations mono-opérateur*

Le participant doit assurer lui-même toutes les fonctions (utilisation de la station, gestion des liaisons, tenue du log, surveillance des bandes, tenue du contrôle des doubles liaisons) pendant toute la durée du concours. Pour le montage et le démontage de la station, l'utilisation du générateur électrique, le contrôle des doubles liaisons après la fin du concours et l'établissement du log, l'aide de tiers peut être sollicitée.

Pour les stations HB3, un classement supplémentaire est établi.

1.2 *Catégorie stations multi-opérateurs*

Le nombre d'opérateurs est illimité. Un seul indicatif d'appel doit être utilisé. Les opérateurs ne sont classés dans aucune autre catégorie. Les QSO avec les membres de sa propre équipe de concours ne sont pas comptabilisés.

1.3 *Emplacement*

L'emplacement ne doit pas être changé pendant le concours. L'emplacement de la station est celui de l'antenne.

1.4 *Écouteurs (SWL)*

Les écouteurs suisses peuvent participer à tous les concours, tandis que les écouteurs étrangers ne peuvent participer qu'au concours Helvetia. Les règlements s'appliquent par analogie. Les liaisons de concours doivent être écoutées, en notant l'heure (UTC), l'indicatif de la station entendue, la bande de fréquences, le mode de transmission, le groupe de contrôle envoyé par la station entendue et l'indicatif de la station correspondante. Dans cinq liaisons écoutées consécutivement, le même indicatif ne peut apparaître qu'une seule fois.

1.5 *Équipement de la station*

Un seul signal à la fois peut être en l'air. Les émetteurs, récepteurs et antennes doivent être installés sur le même site dans un cercle de 500 m de diamètre. Les antennes doivent être physiquement reliées aux émetteurs et récepteurs par des lignes à haute fréquence. L'utilisation de clusters DX, de skimmers ou d'autres systèmes d'alerte est autorisée. L'exploitation à distance (Remote) est autorisée.

1.6 *Règles générales du concours*

Tous les participants s'engagent à respecter les règles établies et à faire preuve de l'esprit HAM nécessaire. Le responsable de Radiosports et l'évaluateur du concours peuvent prononcer des sanctions sous forme de déductions de points ou de disqualifications en cas de violation des règles, de comportement antisportif ou de tout autre comportement contraire au règlement. Les décisions sont définitives.

Pour l'interprétation de ce règlement, la version de langue allemande fait foi.

1.7 *Abréviations*

SOAB:	Single Operator All Band
MOAB:	Multi Operator All Band
HP:	High Power ; maximum 1000 Watts
LP:	Low Power ; maximum 100 Watts
QRP:	Pour le CW maximum 5 Watts , pour le SSB maximum 10 Watts , pour les modes numériques maximum 5 Watts.
Mixed:	CW et/ou SSB et/ou Digital.
Digital:	Modes tels que RTTY, PSK31, PSK63, FT4 et FT8. Tag Cabrillo pour RTTY = RY, resp. PSK31, PSK63, FT4 et FT8 = DG.
SWL:	Short Wave Listener (Écouteur)

2 Helvetia Contest

L'Helvetia Contest est ouvert aux radioamateurs ainsi qu'aux écouteurs (SWL) en Suisse et à l'étranger.

2.1 Date et heure

Dernier week-end complet d'avril, du samedi 13h00 UTC au dimanche 12h59 UTC.

2.2 Objectif du concours

Les participants en Suisse et à l'étranger établissent des liaisons en mettant l'accent sur les stations suisses.

2.3 Catégories

2.3.1 Real Time Contesting (RTC)

Les QSO sont téléchargés en temps réel pendant le concours par le programme de log sur <https://hamscore.com/scoreboard/>. Peu après le concours, le classement final est généré et publié.

- SOAB CW HP
- SOAB CW LP
- SOAB SSB HP
- SOAB SSB LP
- SOAB Mixed HP
- SOAB Mixed LP
- SOAB Mixed QRP
- MOAB CW HP
- MOAB SSB HP
- MOAB Mixed HP

2.3.2 Classique

Les logs de concours sont téléchargés après le concours sur <https://contestlog.uska.ch>. Le classement sera établi dès que possible. Ceux qui participent au RTC doivent également soumettre pour la catégorie « Classique » leur log sur <https://contestlog.uska.ch>.

- SOAB CW HP
- SOAB CW LP
- SOAB SSB HP
- SOAB SSB LP
- SOAB Mixed HP
- SOAB Mixed LP
- SOAB Mixed QRP
- MOAB CW HP
- MOAB SSB HP
- MOAB Mixed HP
- SWL

Pour chaque station, on peut enregistrer, par bande, un QSO en CW, un en SSB et au maximum un en mode numérique (RTTY, PSK31, PSK63, FT4 ou FT8).

Les logs doivent impérativement être soumis dans les 8 jours via l'interface web: <https://contestlog.uska.ch>.

Les logs SWL peuvent être envoyés à contest@uska.ch.

Le log est considéré comme accepté lorsque l'évaluateur a envoyé un accusé de réception par email (vérifiez également le dossier des spams si nécessaire).

Seul le format Cabrillo est accepté. Les périodes de repos des stations mono-opérateur doivent être indiquées sous SOAPBOX: ou OFFTIME:

En plus des logs, vous pouvez également enregistrer des rapports et des photos relatifs à vos expériences du concours dans la rubrique «Soapbox».

Les fichiers doivent être nommés avec l'indicatif d'appel du participant, par exemple HB9A.CBR, HB9A.ALL ou HB9A.LOG.

En soumettant un log électronique, le participant déclare avoir strictement respecté le règlement du concours et les dispositions de la concession. Une déclaration écrite n'est pas nécessaire.

2.4 Bandes de fréquences

160 m, 80 m, 40 m, 20 m, 15 m und 10 m

Les segments de fréquences du concours doivent respecter le plan de bandes de IARU.

2.5 Groupes de contrôle

La station correspondante doit opérer sur la même bande de fréquences et dans le même mode. Les QSO présentant un groupe de contrôle incomplet, un numéro de liaison manquant ou un canton manquant ou erroné seront annulés.

2.5.1 Participants en Suisse

Le groupe de contrôle à échanger à chaque connexion se compose du rapport (RS ou RST) et du canton (par exemple 59 ZH, 599 ZH).

2.5.2 Participants à l'étranger

Le groupe de contrôle se compose du rapport (RS ou RST) et du numéro de liaison progressif, d'au moins trois chiffres.

2.6 Doubles liaisons

La même station n'est comptée qu'une seule fois par bande et par mode. Les doubles liaisons doivent être laissées dans le log et ne sont pas évaluées.

2.7 Évaluation des liaisons, multiplicateurs

Liaison avec la Suisse:	10 Points
Liaison sur le même continent:	1 Point
Liaison hors continent:	3 Points
Multiplicateurs: Canton et pays DXCC (Suisse incluse) par bande de fréquences:	1 Point

2.7.1 Écouteurs (SWL)

Liaison écoutée:	3 Points
Multiplicateurs: canton et pays DXCC (y compris la Suisse) par bande de fréquences:	1 Point

2.8 Résultat total

Somme des points de liaison multipliée par la somme des multiplicateurs.

2.9 Temps de repos pour les stations mono-opérateur

Les stations mono-opérateur doivent respecter un temps de repos d'au moins six heures, qui peut être réparti en deux périodes au maximum, de durée libre. Les heures de début et de fin doivent être consignées dans le log. Les éventuels temps de repos supplémentaires peuvent être répartis librement.

2.10 Diplômes et Prix

Pour les participants suisses : les trois participants les mieux classés de chaque catégorie recevront un diplôme par voie électronique.

Pour les participants étrangers, un classement sera établi en fonction des pays DXCC et des districts d'indicatifs des États-Unis et du Canada. Pour déterminer le district d'indicatif aux États-Unis, c'est l'État dans lequel se trouve la station qui fait foi. Les stations classées premières de chaque catégorie dans un pays et un district d'indicatif des États-Unis et du Canada recevront un diplôme par voie électronique.

2.11 Les cantons de la Suisse



AG:	Argovie
AI:	Appenzell Intérieur
AR:	Appenzell Extérieur
BE:	Berne
BL:	Bâle-Campagne
BS:	Bâle-Ville
FR:	Fribourg
GE:	Genève
GL:	Glaris
GR:	Grisons
JU:	Jura
LU:	Lucerne
NE:	Neuchâtel
NW:	Nidwald
OW:	Obwald
SG:	Saint-Gall
SH:	Schaffhouse
SO:	Soleure
SZ:	Schwyz
TG:	Thurgovie
TI:	Tessin
UR:	Uri
VD:	Vaud
VS:	Valais
ZG:	Zoug
ZH:	Zurich